

Cet avis n'a pas été examiné par la Banque centrale d'Irlande (la « Banque centrale ») et il est possible que des modifications doivent y être apportées afin de satisfaire aux exigences de celle-ci. Les Administrateurs estiment que le présent avis et les propositions qui y sont détaillées ne comportent pas d'élément susceptible d'entrer en contradiction avec les orientations publiées par la Banque centrale et les réglementations de celle-ci, ni avec les meilleures pratiques en vigueur dans la profession.

Sous réserve qu'ils soient autrement définis aux présentes ou que le contexte exige une interprétation différente, tous les termes définis utilisés dans le présent avis auront la même signification que dans le prospectus de la Société, daté du 7 février 2020 (le « Prospectus »).

Date : 19/05/2020

Cher Actionnaire,

CLÔTURES DE FONDS – SSGA SPDR ETFs Europe I plc (la « Société »)

SPDR Bloomberg Barclays 7-10 Year Euro Government Bond UCITS ETF
SPDR ICE BofAML Emerging Markets Corporate Bond UCITS ETF
SPDR Bloomberg Barclays U.S. Corporate Bond UCITS ETF (les « Fonds »)

Nous informons aux termes des présentes que le 13 mai 2020, le Conseil d'administration de la Société a résolu de clôturer les Compartiments et par conséquent de radier toutes leurs catégories d'actions de la cote, en vertu du tableau ci-après en date du 19 juin 2020 ou toute date telle que pouvant être déterminée par le Conseil et vous ayant été notifiée au préalable (la « **Date d'entrée en vigueur** »).

Le Conseil a pris cette décision conformément aux statuts de la Société, car la Valeur liquidative de chaque Compartiment est actuellement inférieure au montant minimum spécifié dans le Prospectus (section « Rachats obligatoires d'actions » point (d)). Le Conseil ne pense pas que ce seuil augmentera sensiblement dans un futur proche et l'exploitation des Compartiments n'est donc pas économiquement viable. Le Conseil est d'avis que les résiliations proposées sont du meilleur intérêt des Actionnaires des Compartiments.

Si vous avez vendu ou transféré la totalité de vos Actions dans les Compartiments, veuillez transmettre immédiatement le présent document au courtier, à la banque ou à tout autre mandataire par l'intermédiaire duquel la vente ou le transfert a été effectué(e), afin qu'il soit communiqué le plus rapidement possible à l'acheteur ou au cessionnaire.

Sur le marché primaire, les Actionnaires sont habilités à racheter leurs participations dans les Compartiments à la Valeur liquidative applicable un quelconque Jour ouvrable correspondant jusqu'à la Date d'entrée en vigueur (ladite date étant toutefois exclue) conformément aux dispositions du Prospectus et sous réserve du respect des heures limites de négociation habituelles. Les investisseurs sur le marché secondaire peuvent vendre leurs Actions sur toutes les Bourses de valeurs correspondantes au prix de marché jusqu'au dernier jour de négociation (inclus). Aucune commission de sortie/rachat n'est appliquée sur la vente de vos Actions sur le marché secondaire ; les intermédiaires du marché peuvent néanmoins appliquer d'éventuels frais et commissions de courtage. Le dernier jour de négociation est le 18 juin 2020.

Prochaines étapes

Si vous ne rachetez pas vos Actions avant la Date d'entrée en vigueur, vos Actions seront rachetées à la Valeur liquidative par Action applicable (en tenant compte des prix de réalisation effectifs et des frais de réalisation) à la Date d'entrée en vigueur, hors commission de rachat quelconque. La liquidation totale des actifs du Fonds peut être requise en amont de la Date d'entrée en vigueur, dès lors que cette mesure servirait au mieux les intérêts des actionnaires du Compartiment. Dans tous les cas, les Compartiments détiendront un montant croissant de liquidités et instruments liquides en amont de la Date d'entrée en vigueur. Une fois la liquidation lancée, les Compartiments ne seront plus en mesure de satisfaire à leurs objectifs d'investissement tels que détaillés dans le supplément du Compartiment correspondant et l'écart de suivi anticipé augmentera.

SSGA SPDR ETFS EUROPE I PLC

78 Sir John Rogerson's Quay

Dublin 2

Irlande

Un fonds à compartiments multiples à responsabilité séparée entre ses compartiments

La tenue d'une assemblée des Actionnaires ou d'un quelconque vote en lien avec ces questions n'est pas nécessaire, et de ce fait aucune action de votre part n'est requise.

Il convient de noter que ces résiliations s'appliquent aux Compartiments cités uniquement et n'affectent pas les participations détenues dans tous autres compartiments de la Société.

Les investisseurs des Compartiments sont priés de consulter leurs conseillers fiscaux eu égard à l'incidence, le cas échéant, de la résiliation sur leur situation personnelle. Pour toute question, prenez contact avec l'équipe Ventes et Assistance des ETF SPDR, à l'adresse suivante sprseurope@ssga.com ou par téléphone au +44 (0)20 3395 6888. Vous pouvez également contacter votre représentant ETF SPDR local.

Nom du Compartiment/Catégorie d'actions	ISIN
SPDR Bloomberg Barclays 7-10 Year Euro Government Bond UCITS ETF	IE00BYSZ5Z42
SPDR ICE BofAML Emerging Markets Corporate Bond UCITS ETF	IE00B7LFX77
SPDR Bloomberg Barclays U.S. Corporate Bond UCITS ETF	IE00B3VY0M37

Nous vous prions de croire en l'expression de nos sentiments dévoués,



Administrateur

SSGA SPDR ETFs Europe I plc